

Nouveau! **Pass⁺**

La carte des jeunes

Hauts-de-Seine - Yvelines



UN NOUVEAU SERVICE DANS LES YVELINES :

- ✓ Aide financière activités sportives et culturelles
- ✓ Bons plans

*Inscrivez-vous,
demandez votre carte !*





La carte PASS+, un nouveau service pour les jeunes Yvelinois

S'appuyant sur le Pass+ mis en œuvre dans le Département des Hauts-de-Seine, et dans le cadre du rapprochement des deux Départements, le Département des Yvelines crée un dispositif équivalent favorisant les activités sportives et culturelles pour les collégiens.

PASS+ , c'est quoi ?

- ✓ Une carte gratuite, valable pendant toute la durée de la scolarité au collège.
- ✓ Une aide financière pour les activités extrascolaires de 80 € ou de 100 € pour les élèves boursiers.
- ✓ Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).



Pour qui ?

- Tous les collégiens domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine
- Les jeunes de 12-16 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...)

Comment l'obtenir ?

Pour vous inscrire

- Créez votre compte sur **passplus.fr**
- Activez votre compte à partir du courriel reçu
- Ajoutez-le ou les enfant(s) bénéficiaire(s)

- Document obligatoire : photo de l'enfant
- Document facultatif : notification de bourse 2019-2020

Les avantages du Pass+ vous seront accordés dès validation de la demande.

Aide financière sport-culture

Une aide financière sport-culture de 80 € ou de 100 € pour les élèves boursiers

- Le PASS+ comprend deux « porte-monnaie » électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives
- Les familles décident elles-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60€ et 20€). Les élèves boursiers bénéficieront d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport)
- Ces activités peuvent être pratiquées indifféremment dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine auprès d'un réseau d'organismes affiliés au Pass+, commun aux deux Départements : associations sportives, MJC, cinémas, piscines, centres de loisirs...

Bons plans

- Une offre de **bons plans pour des événements sportifs et culturels** élargie aux deux départements : Yvelines et Hauts-de-Seine



Informations pratiques

Documents nécessaires pour l'inscription :

- Pour tous : une photo de l'enfant
- Pour les collégiens boursiers : une attestation de bourse

Accès aux services

- Dès validation de l'inscription Pass+

Un mail d'information est envoyé à chaque bénéficiaire

Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions à compter du 15 juin 2020
www.passplus.fr

